

Les 4 PILIERS du « PROJET PISTES » : DESCRIPTION ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Description

« Après avoir clairement expliqué les compétences travaillées ou attendues lors des activités, des évaluations ou de la constitution de la trace du cours, chaque élève seul ou en groupe choisit parmi trois propositions son questionnement, ses contraintes et sa méthode de travail (support, vocabulaire, niveau de complexité, trace écrite...). Il détermine de manière autonome sa piste verte, rouge ou noire en fonction de sa confiance en soi, de la difficulté à laquelle il veut se confronter et de l'accompagnement ou non dont il estime avoir besoin. L'enseignant respecte son choix mais peut le conseiller. A tout moment, il peut ensuite tenter la piste de réflexion plus difficile : il n'est jamais cantonné à une piste. L'entraide et l'autoévaluation des élèves s'appuient sur les pistes. »

1. LA CONCEPTION DIFFERENCIEE ET INTERDISCIPLINAIRE DES « PISTES » :

Avec une démarche codifiée et commune mais s'adaptant à chaque discipline, les professeurs imaginent et conçoivent au préalable (ou en cours si nécessaire) deux ou trois parcours différenciés pédagogiques ou d'évaluation.

Ceux-ci appelés PISTES VERTE / ROUGE / NOIRE, PISTES VERTE / ROUGE / NOIRE proposent de **travailler une compétence avec un niveau de complexité ou d'accompagnement différent** (par des indices, un vocabulaire, un support et une formulation différente). Les élèves de la classe peuvent eux-mêmes proposer les indices ou les formulations des pistes.

Que ce soit dans le cadre **d'activités d'apprentissage, d'évaluation ou d'accompagnement personnalisé**, les trois parcours permettent de s'adapter et répondre aux besoins de chaque élève, afin qu'il acquiert la base de connaissances ou compétences requises par le socle, peu importe le temps ou la méthode nécessaires.

GRILLE de REFERENCE des PISTES

PISTE VERTE	PISTE ROUGE	PISTE NOIRE
Maîtrise fragile, en construction de la compétence	Maîtrise satisfaisante de la compétence	Très bonne maîtrise de la compétence
Degré de confiance fragile	Degré de confiance moyen	Degré de confiance important
Approche concrète.	Approche principalement concrète, avec un peu d'abstraction.	Approche plus abstraite.
La tâche comporte un petit nombre d'étapes et/ou des questions simples. Le questionnement est décomposé.	La tâche comporte un plus grand nombre d'étapes et/ou des questions plus complexes. Le questionnement est moins fragmenté.	La tâche peut être plus ouverte et complexe. Le questionnement est large et complexifié.
Cheminement de mémorisation ou de restitution accompagné	Cheminement de mémorisation ou de restitution autonome puis guidé si nécessaire	Cheminement de mémorisation ou de restitution autonome de l'élève.
Le niveau de lecture correspond à celui des participants ou est inférieur au niveau scolaire demandé. Le vocabulaire fourni est simplifié et usuel : langage courant. Support écrit allégé.	Le niveau de lecture et le niveau scolaire attendus sont identiques. Le vocabulaire est recherché : langage soutenu.	Le niveau de lecture est supérieur au niveau scolaire exigé. Le vocabulaire est recherché : langage soutenu.
Activité très guidée (pouvant être résolu à plusieurs) avec plusieurs aides possibles fournies : <ul style="list-style-type: none"> - une activité déjà amorcée avec des exemples - plus de questions simples - des éléments de réponse (vocabulaire, nombre) - des règles d'apprentissage (théorème, grammaire) - indice mnémotechnique ou un souvenir ludique du cours - un schéma simplifié - la première lettre de la réponse fournie 	Activité semi-guidée par un certain soutien de l'enseignant et/ou des camarades. Aides sollicitées par l'élève telles que : <ul style="list-style-type: none"> - feuille imprimée contenant des explications - racine des mots connus, synonyme - indice mnémotechnique ou un souvenir ludique du cours - une ébauche d'argumentation attendue à partir d'un plan donné 	Activité réalisée en autonomie par l'élève ou le groupe/l'équipe. Le déroulement de l'activité est plus ouvert et élaboré que celui des pistes verte et rouge. La capacité d'argumentation est plus développée. L'enseignant fournit du soutien selon les besoins de l'élève.

2. L'AUTODETERMINATION : L'UTILISATION AUTONOME ET RESPONSABILISEE DES « PISTES » en CLASSE ou à la MAISON :

L'élève se voit ainsi proposer à l'écrit ou à l'oral plusieurs pistes lors des activités et/ou évaluations. Le professeur lui présente les exigences attendues pour chaque piste.

L'enfant réfléchit et choisit seul ou en groupe sa ou ses piste(s) au cours de l'activité écrite ou orale. Il les module de manière autonome selon ses capacités et sa confiance en lui, à un moment donné.

Le professeur respecte son choix mais peut néanmoins le **conseiller**. Des indices différents sont mis à disposition pour les pistes vertes ou rouges. L'élève fait donc un choix éclairé. **Il choisit ainsi ses contraintes ainsi que le cheminement d'apprentissage et d'évaluation qui lui correspondent.**

En choisissant la piste verte, l'enfant **se rassure sur sa capacité à produire quelque chose tout comme les autres camarades.** Il n'est plus démuni et **ne décroche plus.**

En choisissant la piste rouge ou noire, l'enfant a la **satisfaction de relever un défi personnel.** La piste noire lui permet **d'aller au-delà et de montrer tout ce dont il est capable.**

Chaque élève a le **sentiment de pouvoir réussir.**

L'élève n'est pas cantonné à une piste. En effet, selon son degré de confiance, sa capacité de compréhension de la question posée et la compétence attendue, il choisit la piste qui lui semble la plus adaptée, à ce moment précis. Par exemple, si un élève tente une PISTE verte et se sent capable de tenter une piste plus complexe, il peut alors rebasculer sur une piste rouge ou noire. Ce processus peut se faire également dans l'autre sens. L'enfant n'est **jamais enfermé dans une démarche.**

3. L'ENTRAIDE par le biais des « Pistes » dans le GROUPE-CLASSE:

Le projet PISTES repose sur l'entraide que les élèves, malgré leurs différences, peuvent s'apporter en travaillant ensemble et en étant responsabilisés. La solidarité se développe au sein du groupe-classe.

Même si les enfants choisissent une piste différente, la compétence travaillée est la même et le travail garde une base commune. Ils peuvent donc s'entraider, répondre en fonction de leurs capacités et progresser grâce à leurs camarades. Les atouts de chacun sont mis en service des autres.

Plusieurs exemples en témoignent :

- Lors des **travaux de groupe** : les élèves s'entraident en découvrant et en partageant les informations. Quelle que soit leur piste, les réponses obtenues seront enrichies, permettant au passage à des élèves plus fragiles à l'écrit de faire preuve de leurs compétences à l'oral. Peu importe leur piste, ils disposent tous des supports afin de participer activement comme tout un chacun. Les atouts de chacun sont mis à la disposition de tous et sont valorisés.
- Lors des **corrections par pairs** des activités ou des évaluations différenciées (qui peuvent s'effectuer en binôme et/ou de manière pyramidale). Après indication des erreurs et/ou évaluation par le professeur, les élèves corrigent d'abord en binôme ou en groupe leur travail. Ils s'expliquent les réponses puis circulent tranquillement dans la classe pour les diffuser et aider leurs camarades, qui à leur tour, peuvent dispenser leur aide. Peu importe la piste choisie à l'origine, la réponse est alors comprise. Tous les élèves se sentent impliqués, aptes à aider et donc intégrés au sein du groupe-classe.

4. L'EVALUATION et l'AUTO-EVALUATION par PISTES : **Les DEGRES DE MAITRISE DES COMPETENCES:**

Dans l'évaluation différenciée par PISTES, les activités sont déclinées par compétences. L'évaluation a lieu lorsque l'ensemble de la classe est prête.

Ainsi, dans cette évaluation différenciée, l'élève se voit proposer plusieurs pistes lorsque cela est nécessaire. L'enfant choisit celle qui lui convient, tout en ayant conscience que les pistes rouges et noires sont valorisées. En effet, elles témoignent d'une meilleure maîtrise de la compétence attendue, d'une capacité de réflexion et d'argumentation plus élaborées et d'un apport de connaissances plus important.

Dans le **SOCLE COMMUN DES COMPETENCES**, cette méthode par PISTES fonctionne de manière simple. Pour chaque piste réussie, le barème est le suivant :

- **la piste verte : maîtrise fragile**, jointe au terme "en construction ou en chemin" (entre parenthèses).
Etant relativement guidé, l'élève ne témoigne pas encore d'une maîtrise satisfaisante et complète de la compétence travaillée car celle-ci est encore en construction. L'élève est encore accompagné et épaulé dans sa démarche.
- **la piste rouge : maîtrise satisfaisante.**
L'élève a atteint le niveau d'exigence estimé pour cette compétence, relative au positionnement dans son cycle. La tâche est accomplie et comprise, même si l'élève peut être légèrement guidé. (Toutefois, si l'enseignant n'utilise que 2 pistes verte et rouge, il peut aller **jusqu'à une très bonne maîtrise**. Cela laisse ainsi plus de liberté aux collègues de pouvoir utiliser les 4 degrés définis par la Réforme. Tout dépend également de la classe avec laquelle on travaille.)
- **la piste noire : très bonne maîtrise.**
La compétence est très bien maîtrisée, voire au-delà du niveau attendu de manière générale par l'enseignant
- la **maîtrise insuffisante** témoignera évidemment de la non-réussite à la piste verte.

Lors des **INTERROGATIONS ORALES**, les élèves sont amenés à questionner leurs camarades sur leur leçon. Le professeur seconde ces derniers en reformulant la question sous forme de piste rouge ou verte, si l'élève a des difficultés à retrouver la réponse. Il facilite le cheminement intellectuel permettant de retrouver l'information apprise. A l'inverse, l'enseignant peut complexifier la question en piste noire en fonction des capacités de l'enfant. Les camarades de la classe aident en proposant également les « indices » de chaque piste (synonyme, première lettre, etc.).

Enfin, par le biais de l'**AUTOEVALUATION**, l'élève est invité à jauger la maîtrise de son apprentissage et de ses compétences, par exemple en coloriant une légende ou à l'aide d'initiales en fonction de l'estime de son degré de satisfaction et de maîtrise des compétences.

Il se familiarise avec les compétences du socle commun et les critères d'évaluation de celles-ci.

Cette autoévaluation formative peut avoir lieu tout au long de la séance et sert d'indicateur de maîtrise pour les élèves et pour l'enseignant. Ce dernier peut réajuster la clarté de son explication.

De plus, l'autoévaluation peut être réalisée après correction du devoir découpé en compétences et lecture des remarques du professeur sur la copie. Cela permet à l'élève de voir le niveau d'acquisition ou non de ses compétences et sa progression tout au long de l'année.

L'élève est ainsi responsabilisé dans son travail et ses progrès.

EXEMPLE d'AUTOEVALUATION :

Les CARRES DE LA REUSSITE	
ou	
Degrés de maîtrise des compétences	
<u>Je maîtrise mes connaissances et ma compétence.</u>	
■ □ □ □	Maîtrise insuffisante
■ ■ □ □	Maîtrise fragile, en construction
■ ■ ■ □	Maîtrise satisfaisante
■ ■ ■ ■	Très bonne maîtrise